



## LA VILLE DE FONTAINE-L'EVÊQUE

---

Chers concitoyens,

Suite à la réunion tenue avec le Gouverneur de la Province du Hainaut, le Collège communal s'est réuni ce jeudi 12 mars à 18h.

Un Conseil National de Sécurité se tient également ce soir.

En l'attente des recommandations qui seront adoptées par le Conseil National de Sécurité et par le Gouverneur, le Collège communal prend une série de dispositions afin d'endiguer au maximum la propagation de l'épidémie de coronavirus.

Le collège communal annule tous les événements communaux **entre le 13 mars et le 3 avril 2020** et fait appel à la responsabilité des organisateurs afin d'annuler ou de reporter toutes les manifestations prévues à ces dates, peu importe le nombre de participants.

**A notre grand regret, le Carnaval de Fontaine-l'Évêque est annulé.**

Etant donné la situation exceptionnelle à laquelle notre pays fait face, les infrastructures du territoire susceptibles d'accueillir des événements publics sont fermées. Sont notamment concernées les infrastructures sportives, les bibliothèques communales, les salles communales, etc.

La circulaire 7500 de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne recommande pas la fermeture des écoles à ce stade. Cependant, nous suivons journalièrement la situation. Les activités scolaires en dehors des établissements sont quant à elles annulées. Actuellement, aucun cas de coronavirus n'est à déplorer dans nos infrastructures scolaires.

En ce qui concerne l'accessibilité des services de la Ville, des dispositions seront prises ce vendredi 13 mars 2020.

Il va de soi que nous communiquerons toute nouvelle information dans les plus brefs délais, tant sur la page Facebook communale que sur le site internet communal.

Le Bourgmestre,

Gianni GALLUZZO